

Compte rendu de la réunion du comité directeur en visio du 6 mai 2020

Présents en visio

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Colette FERON GRENOUILLEAU	Secrétaire générale adjointe
Jean-Claude WACH	Trésorier
Henry ROIG	Trésorier adjoint
Evelyne DIAZ	Vice-présidente Sport Adapté Jeune
Sandrine DESTOUCHES	Vice-présidente Communication et partenariats
Catherine FAYOLLET	Médecin fédéral national
Richard MAGNETTE	Membre
Yves OBIS	Membre
Claude GISSOT	Membre
Bruno HENNEBELLE	Membre
Georges-Marie NACOULIVALA	Membre
Marie-José LALLART	Membre

Pour partie de la visio

Marie-Paule FERNEZ DTN

Excusés

Olivier GRIN Membre
Christine GHYS Membre

1- Approbation du PV du 22 avril

Le PV du 29 avril est adopté.

2- Coronavirus 19, déconfinement du 11 mai

Marc Truffaut fait le point sur la reprise du travail des salariés à partir du 11 mai.

Il a décidé de maintenir pour l'ensemble du personnel le « télétravail ». Il examinera les différentes solutions d'aménagement des locaux fédéraux, avec le respect des mesures barrières, en particulier les 4 m² pour chaque personne.

Il est important que dès le 11 mai, tous les chèques arrivés au siège soit relevés afin que la compta fasse un point précis, en particulier de tous ceux adressés par les clubs et comités liés aux dossiers PSF.

Par ailleurs, le trésorier traitera en lien avec Martine Bruelle les demandes de remboursement de frais, pour éviter tout retard.

3- Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 13 juin en visio

Joël Renault et Marc Truffaut font un point sur l'organisation technique. En effet le contrat de la FFSA avec LifeSize, ne permet actuellement qu'une réunion en vision entre 25 personnes maxi. Marc Truffaut a demandé à Siaka Mansaly d'étudier le coût de l'abonnement LifeSize supplémentaire qui permet une réunion en visio + en audio avec plus de cent personnes.

Joël Renault évoque l'AG électorale de mars 2021 pour laquelle il ne faut pas tarder à réserver des locaux sur Paris. Il demandera à Pascale de rechercher des lieux possibles pour son organisation. Il évoque l'hôtel IBIS Gentilly, très pratique d'accès et dans des coûts raisonnables.

4- « Logo des disciplines para sport adapté »

Le logo type des disciplines « para Sport Adapté » est présenté par Sandrine Destouches. Chaque sport a deux versions, verticale et horizontale.

Ce logo est soumis au vote.

Il est adopté à l'unanimité.

5- Appel à projet de la CNSA

La CNSA a lancé un appel à projet sur le thème « Tirer les enseignements de la crise du Covid-19 pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap ».

Elle souhaite mettre en avant les projets qui permettent de tirer des enseignements de la crise du Covid-19, en vue de permettre d'être mieux préparé à la gestion de crise et/ou d'améliorer les modalités d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Les membres décident **à l'unanimité que la FFSA répondra à cet appel à projet au niveau national.**

Ils estiment intéressant d'impliquer Isabelle Caby, Tanguy Marqueste, membres de la commission recherche et impliqués dans la vie associative de leur ligue, ainsi qu'Isabelle Viallat en Occitanie, pour en faire « une étude », telle que demandée par la CNSA.

Henri Miau en a parlé à Olivier Grin, élu référent à la commission Recherche. Ce dernier prendra contact avec Isabelle Caby et Isabelle Viallat pour leur proposer de répondre à cet appel d'offre.

La partie administrative pourrait être assurée au siège par Jérémie et Pascale.

6- Partenariats financiers de FFSA

Marc Truffaut et Sandrine Destouches font un point sur :

- *Le contrat avec Malakoff Humanis*

Marc Truffaut a eu une rencontre avec les représentants de Malakoff qui ont exprimé leur volonté de poursuivre leur partenariat avec la FFSA pour les 4 prochaines années. Les événements liés à la crise du Covid 19 vont sans doute amener Malakoff à revoir les secteurs fédéraux à financer.

- *Les projets européens financés par l'Union Européenne*

Les informations données par Marie-José Lallart nous permettent de tenter de solliciter l'UE qui finance de nombreux projets européens dans des secteurs différents comme celui du sport. Marie-Claude Esculier, experte dans l'aide à la rédaction de projets européens à déposer auprès de l'UE, pourrait être sollicitée. Les frais d'expertise se montent à environ 6 000 à 8000 €selon le type de projet.

Les projets à présenter pourraient être le championnat de France SAJ à La Réunion en octobre 2020 et les prochains Global Games organisés en France.

Il conviendrait de procéder à plusieurs étapes :

- I. Avoir un premier éclairage par MC Esculier sur les domaines finançables par l'UE ;
- II. Réfléchir en interne (au bureau ou au comité directeur) sur le ou les projets européens à présenter ;
- III. Elaborer par écrit ce projet en interne FFSA ;

IV. Confier cet écrit à MC Esculier pour une mise en forme qui réponde aux exigences et au langage de l'UE.

Ce projet et les modalités sont soumis au vote du comité directeur.

Ce projet est adopté à l'unanimité.

- *Recherche d'autres partenaires financiers*

- A la suite de la présentation par l'agence Sybiose, Sandrine Destouches a obtenu que soit rédigé un nouveau projet de contrat. Son contenu est laissé à la libre appréciation de la FFSA. La mise de fonds initiale sera remboursée à la FFSA si l'agence ne trouve pas les fonds correspondant à cette mise de fonds.

Le comité directeur se prononce à l'unanimité (moins une abstention) pour poursuivre ce projet avec Sybiose.

Sandrine Destouches et Richard Magnette finaliseront le contrat.

- Mutuelle Intégrance et Fondation Handicap Société : Sandrine Destouches a pris contact avec George Ray Jabalot. Elle lui a adressé le document de présentation de la FFSA et d'Handisport préparé par Henri Miau.
- Partenariat avec Intermarché les Mousquetaires : Bruno Hennebelle souhaite que la FFSA sollicite les Mousquetaires pour que la société puisse prendre en charge le paiement de masques Sport Adapté.

7- PSF

Henri Miau, Claude Gissot, Evelyne Diaz et Jean Claude Wach font un point sur le déroulement du dispositif PSF et du travail commencé par la commission d'instruction. Les premiers retours de ce travail d'instruction font ressortir le manque de rigueur administrative de beaucoup de nos clubs. Si la rigueur doit rester la règle exigée par l'ANS, les 3 triplettes vont devoir « aider et accompagner » quelques clubs ou comités. Il convient d'amener progressivement nos structures à plus de rigueur en 2021 et 2022.

Claude Gissot propose que le comité directeur valide, lors de difficultés rencontrées dans l'instruction de certains dossiers, une ligne de conduite commune par les triplettes.

« A la suite des premiers retours d'information des 3 élus des triplettes ayant commencé l'instruction des dossiers déposés sur le Compte Asso, en lien avec l'élue, la CTN et la salariée de la FFSA pour la complétude des dossiers, il s'avère qu'un certain nombre de difficultés ont été soulevées, rendant difficile la gestion de ces dossiers.

Pour trouver les solutions les plus appropriées aux problèmes rencontrés, le comité directeur donne mandat aux 3 élus concernés et à l'élue coordonnateur du PSF pour trouver les solutions les plus appropriées, à la fois dans l'esprit de rigueur de la note d'orientation mais également dans une démarche bienveillante pour structures déposantes.

Dans un souci d'équité, les 3 élus se concerteront sur chaque cas à examiner et définiront une ligne directrice commune.

Les structures qui présentent des dossiers non conformes dans la complétude administrative seront relancées par un mail-rappel. Il leur sera laissé une semaine après ce rappel pour compléter leur dossier ».

Cette proposition est validée à l'unanimité.

8- Point sur les masques

Une première dotation de masques a été proposée par l'association des DTN pour les CDSA, les ligues et les SHN et leurs entraîneurs.

Marc Truffaut va étudier les possibilités de faire fabriquer un stock de masques pour la FFSA (SIP 19, établissements spécialisés...).

Henry Roig fera également faire un devis, sur un volume de 10 000 masques en tissu, vendus entre 3 € et 5 €

Bruno Hennebelle souligne que la ligue Ile de France recevra prochainement une dotation de 50 masques. Il peut étudier la possibilité de commander des masques plexiglass pour la fédération.

9- Calendrier sportif

Claude GISSOT fait le point sur le calendrier sportif à venir :

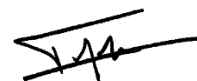
- Le championnat de France SAJ à La Réunion est prévu du 15 au 17 juin 2021. Laure Dugachard et Sandrine Destouches travaillent sur la convention avec la FDJ sur ce projet.
- Le championnat de France de canoë kayak n'a toujours pas de candidat organisateur.
- Le championnat de France de tennis de table est prévu à La Roche sur Yon en décembre 2020. C'est Hervé Soulard, qui en sera l'organisateur technique.
- Le prochain Défi Nature sera organisé fin septembre 2021 sur le même site que celui prévu cette année.
- Pour le championnat de France de badminton, Jérémy Rabu fera un sondage auprès des clubs pour connaître leur avis sur un championnat de France en novembre 2020.

10- Questions diverses

- La FFSA a appris le décès de Jean Ozanne le 5 mai 2020, ancien créateur et premier président du CDSA 34 en 1985 et ancien membre du comité directeur fédéral.
- Yves Obis sollicite l'avis du comité directeur sur le renouvellement de l'affiliation de la FFSA au Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA). **Le comité directeur donne à l'unanimité son accord.**
- *Plongée sous-marine* : la commission médicale FFSA a donné un avis à la FFESSM qui a réalisé un document sur la pratique de la plongée par les personnes en situation de handicap. Une convention finalisée doit être soumise à la FFSA. Henry Roig, Catherine Fayollet et Yves Obis prépareront un dossier complet pour les membres du comité directeur pour son approbation par le comité directeur
- Pour les 50 ans de la fédération, compte tenu des problèmes à résoudre en raison de la crise sanitaire que traverse notre pays, les élus ne souhaitent pas encore se projeter.



Joël RENAULT
Secrétaire général



Marc TRUFFAUT
Président